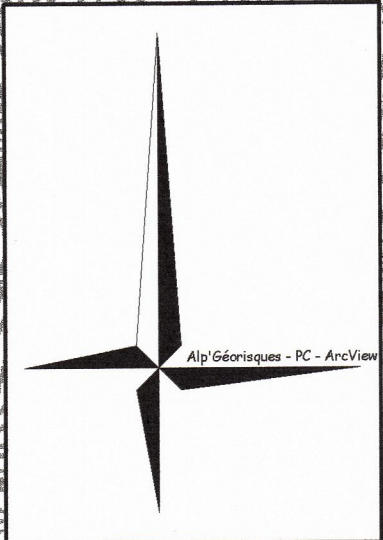
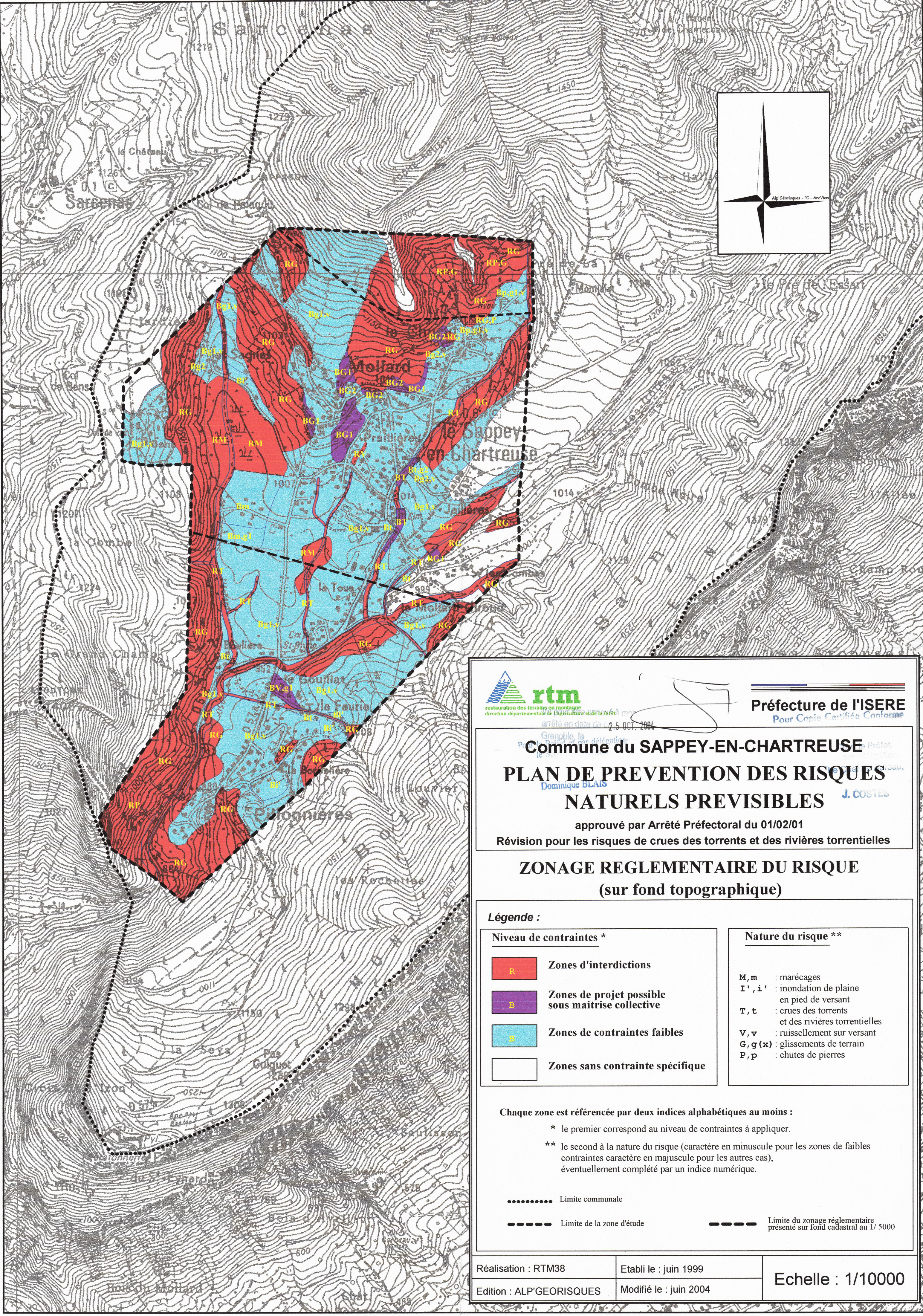




Préfecture de l'ISERE
Pour Copie Certifiée Conforme

Commune du SAPPEY-EN-CHARTREUSE
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS PREVISIBLES

approuvé par Arrêté Préfectoral du 01/02/01
Révision pour les risques de crues des torrents et des rivières torrentielles

ZONAGE REGLEMENTAIRE DU RISQUE
(sur fond topographique)

Légende :

Niveau de contraintes *	
	Zones d'interdictions
	Zones de projet possible sous maîtrise collective
	Zones de contraintes faibles
	Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **	
M, m	marécages
I', i'	inondation de plaine en pied de versant
T, t	crues des torrents et des rivières torrentielles
V, v	ruissellement sur versant
G, g (x)	glissements de terrain
P, p	chutes de pierres

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

- * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
- ** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

..... Limite communale
- - - - - Limite de la zone d'étude
- - - - - Limite du zonage réglementaire présenté sur fond cadastral au 1/ 5000